

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 20

Séance du 14 septembre 2023

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAEELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER,
Adjoint au Maire
MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette
SYLVESTRE, MM Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe
ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Denis WACHBAR, Mmes
Sabrina DUSSOURD, Amandine MARTIN,
M. Jean LACHMANN, Mme Anne-Catherine DORIDANT, M. Yann
VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Michel GOETTELMMANN donne pouvoir à Patrick DELSART
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Luc ADONETH
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAEELDER
Eric BRUSNTEIN donne pouvoir à Jean LACHMANN
Bénédicte SADOWNICZYK donne pouvoir à Anne-Catherine DORIDANT

Absents :

Lysiane STENGER

8. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives

RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST

8.1. Trame Verte et bleue : convention de mandat

8.1.1. Adhésion à la Trame Verte et Bleue Phase 4

DELIBERATION 14092023/04

En septembre 2022, selon la délibération D20102022/03, la commune a candidaté par l'intermédiaire de la Communauté de commune de la vallée de Villé à un projet de Trame Verte et Bleue subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand-Est.

Après analyse du dossier de candidature, des subventions sont accordées pour la majorité des actions initialement souhaitées dans le projet TVB.

Le 30 mai 2023 et dans les semaines qui ont suivi la chargée de mission est venu en mairie pour présenter aux maires et adjoints les modalités techniques et financières des actions retenues par les financeurs.

Vu la présentation faite lors de la « Commissions Réunies » du 4 septembre 2023,
Le Conseil Municipal,

AUTORISE le Maire à adhérer à la Trame Verte et Bleue Autour du Champ du Feu qui sera portée par la communauté de commune de la vallée de Villé.

PREND ACTE ET VALIDE les modalités techniques et financières retenues par les financeurs pour ses actions TVB.

VALIDE le commencement des opérations sur son banc communal.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 19 septembre 2023

Luc ADONETH
Le Maire,

Jean LACHMANN
Le secrétaire de séance,



[Handwritten signature of Jean Lachmann]